

Communiqué de presse

Lausanne, le 7 septembre 2011

Des projets pour occuper les requérants d'asile logés dans les abris de la Côte

Plusieurs travaux d'utilité publique démarrent cet automne à l'intention des migrants hébergés dans les abris de protection civile de Nyon et de Gland. Grâce à un financement des communes du district de Nyon, l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) a recruté un collaborateur exclusivement dédié à la coordination de ce type de projets.

A Nyon et Gland, 130 hommes sont accueillis en sous-sol dans des abris au confort très limité, avec peu d'occasions de s'occuper en dehors des animations proposées à la structure de jour de l'EVAM ou par des bénévoles, aucune possibilité d'emploi pour les personnes à l'aide d'urgence et peu de perspectives de trouver un travail pour les personnes en procédure d'asile. Afin de remédier au problème du désœuvrement, l'EVAM renforce son dispositif en matière de programmes d'occupation de type utilité publique.

L'établissement vient ainsi d'engager un coordinateur afin de développer ces projets et encadrer les migrants qui y participeront. Objet d'un accord sous l'égide de la préfecture, ce poste sera financé volontairement par les communes du district.

Une vingtaine de migrants vont ainsi pouvoir se rendre utiles dans divers projets à Vich, Prangins et Gland, en plus des quatre qui continuent d'être actifs à Arzier.

A Vich dès le 7 septembre 2011, deux requérants d'asile seront impliqués dans le travail de la voirie. Un même dispositif est prévu à Prangins dès le 17 octobre, en parallèle à un autre chantier qui verra six migrants participer à la réalisation d'une mosaïque sur la plage de Prangins-Promenthoux, en collaboration avec l'association Embellimur. Enfin à Gland dès octobre également, huit migrants seront employés à débayer l'ancien chenil en vue de sa réhabilitation en espace public.

On se souviendra qu'à Nyon, deux programmes d'utilité publique ont déjà eu lieu cette année au bord des cours d'eau et dans les pâturages. D'autres projets sur la Côte sont en cours de réflexion et seront annoncés en temps utile.

Renseignements :

- *Jean-Pierre Deriaz, préfet du district de Nyon, tél. 022 557 52 75*
- *Gérald Cretegy, syndic de Gland, tél. 022 354 04 04*
- *Josée Leupin, municipale Eaux-Routes-Voirie à Vich, tél. 022 364 37 95*
- *Cyrille Perret, municipal Voirie et espaces verts à Prangins, tél. 079 333 01 13*
- *Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication EVAM, tél. 021 557 06 06*